

À l'Union des DDEN des Alpes Maritimes

Jean MOREAU Président

(envoi par mail)

Paris, le 24 mars 2022

Réf. : EK/L.11/2023

Objet : votre invitation AG 25 mars 2023

Chères et chers collègues

Bonjour à toutes et tous

Je tenais d'abord à demander à votre Président Jean MOREAU de m'excuser pour cette absence à votre Assemblée générale.

Je suis en ce week-end retenu par des obligations fédérales (auprès de l'Union 25) et je vous promets, si vous m'invitez à une prochaine assemblée de venir parmi vous.

Notre vie fédérale, dans nos responsabilités respectives, est une étroite interdépendance et interaction avec votre Union départementale. Nous nous enrichissons mutuellement de nos engagements, de nos diversités, de nos particularités. Notre action cohérente, dans une unité de pensée et d'action s'inscrit dans la promotion et la défense de l'École publique laïque gratuite et obligatoire émanation de la Nation et non d'un groupe religieux ou convictionnel ou d'une communauté.

Faire fédération, sans pour autant, fermer le débat dans un unanimité réducteur mais ouvert à toutes et tous dans un débat autour de propositions conformes à nos règles statutaires et réglementaires que nous venons d'adopter à une très forte majorité lors de notre assemblée générale extraordinaire et notre Congrès national fin novembre dernier.

Faire Fédération pour faire l'unité autour de décisions adoptées démocratiquement et très souvent à de très fortes majorités voire à l'unanimité.

Vous êtes ici, en Assemblée générale départementale, pour dresser le bilan de plusieurs mois fortement impactés par des restrictions de circulation et de réunions, rendant votre fonctionnement plus difficile sur le terrain de votre activité dans les écoles. Vous êtes ici pour choisir collectivement votre avenir. Certes, beaucoup d'entre nous, comme la Fédération, ont continué d'agir malgré des conditions de travail plus difficiles. C'est dans l'École, en présentiel, que nous trouvons toute notre raison d'être. Sans l'école en présentiel notre fonction officielle de DDEN ne présente plus la même nécessité.

Cependant, notre fonction officielle présente encore plus l'affirmation de sa nécessité dans ces périodes difficiles, dans un contexte plus complexe. Nous attendons à la Fédération vos propositions lors de cette Assemblée générale.

Améliorons l'image de notre Fédération par la diffusion et la qualité de nos outils de communication qui doivent parvenir à toutes et tous. Citons la lettre bi- mensuelle du DDEN et nos circulaires, qui doivent, rappelons-le, être diffusées à vous toutes et tous adhérentes et adhérents. Sources d'informations continues avec *Le Délégué*, elles feront comprendre la nécessité de s'informer pour accomplir au mieux la fonction de DDEN.

Réussissons ensemble, ici et maintenant, à développer notre action, nos enquêtes, celle aujourd'hui pour « la restauration scolaire et la pause méridienne », nos projets « Écoles fleuries » et « Samuel Paty : se construire Citoyen » afin de nous faire connaître et reconnaître au nom de vous toutes et tous ceux qui nous mandatent dans notre engagement au seul service et intérêt de l'enfant.

Notre Fédération n'a d'objectif que de rassembler toutes celles et tous ceux qui souhaitent promouvoir les principes qui nous guident. Dans cette situation nouvelle, il faut redonner du sens à notre fonction et construire, avec d'autres, des perspectives pour réactiver les fondements de l'École publique laïque et son lien avec la République pour parvenir à l'égalité en éducation. C'est exclusivement notre action, que nous devons faire comprendre et faire vivre auprès des écoles, qui assure notre crédibilité et notre légitimité.

L'École doit répondre à l'exigence de laïcité pour l'accès à une culture partagée afin que tous nos élèves deviennent des citoyens libres et responsables. Le Citoyen légitime la République et sa clé de voûte l'École laïque.

L'École publique laïque assume la mission fondamentale d'instruire et d'éduquer les futurs citoyens appelés à devenir maîtres de leur destin et capables d'autonomie de jugement pour leur émancipation. L'École publique a aussi la mission de promouvoir une conscience collective dans la République laïque dans le respect de ses principes fondateurs pour forger l'unité nationale.

Chères et chers collègues, belle et fructueuse Assemblée générale.

Eddy KHALDI 
Président Fédération des DDEN